

# LIENS ET ECHANGES ENTRE LE MAROC ET L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Nazarena Lanza

► **To cite this version:**

Nazarena Lanza. LIENS ET ECHANGES ENTRE LE MAROC ET L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : Eléments pour une perspective historique. Michel Peraldi. D'une Afrique à l'autre. Migrations subsahariennes au Maroc, Karthala, pp.21-35, 2011. halshs-00804800

**HAL Id: halshs-00804800**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00804800>**

Submitted on 26 Mar 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LIENS ET ECHANGES ENTRE LE MAROC ET L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : éléments pour une perspective historique.

Nazarena Lanza

L'intérêt renouvelé aujourd'hui pour les migrations africaines et leurs trajectoires a mis sous les feux de la curiosité des journalistes ou des chercheurs des espaces de transit que l'on croyait oubliés. C'est le cas du Sahara, qui après la fin des commerces caravaniers et la reconfiguration des voies commerciales selon les intérêts coloniaux, a retrouvé son rôle avec les indépendances et le renouveau de liens interafricains. Jusqu'au IV<sup>ème</sup> siècle avant J.-C., le Sahara semble constituer une barrière presque infranchissable pour les Berbères, une limite entre noirs et blancs.<sup>1</sup> L'arrivée du chameau au II<sup>ème</sup> siècle rend le désert franchissable, au commerce d'abord, à la conquête arabe ensuite.

Depuis une dizaine d'années les souvenirs des anciennes routes caravanières, récupérés et romancés pour favoriser le tourisme, se mélangent avec un nouveau usage de ces mêmes voies: les trajectoires migratoires d'une partie de la jeunesse de l'Afrique Noire en route vers l'Europe ou le Maghreb ont réitéré l'intérêt pour le Sahara, cette fois en tant qu'il matérialise une frontière floue, où ceux qui y transitent échappent un instant au contrôle autant qu'à la responsabilité des Etats traversés.

L'objectif dans ce chapitre est de donner une idée de la profondeur historique où prennent sens, encore aujourd'hui, les rencontres, dont ces lieux sont le théâtre. On portera une attention particulière aux relations entre le Maroc et le Sénégal, pays étroitement liés depuis la dynastie des Almoravides (8<sup>ème</sup> siècle) qui ont gardé une relation privilégiée jusqu'à aujourd'hui grâce aux liens religieux qui au cours du temps se sont renforcés en favorisant d'autres types d'échanges.

### **Liens historiques: le Maghreb au *Bilad el-Soudan* (le pays des noirs)**

#### – *Le commerce caravanier*

La naissance de la dynastie chérifienne au Maroc en 788 coïncide avec l'émergence d'un commerce fructueux à travers le Sahara qui reliera les empires soudanais médiévaux et les ports de la Méditerranée<sup>2</sup>. Le « *Bilad el-Soudan* », découvert aux VII<sup>ème</sup>-VIII<sup>ème</sup> siècles, était

1 Mohammed Ennaji, "Soldats, Domestiques et Concubines. L'esclavage au Maroc au XIX<sup>ème</sup> siècle", Editions Eddif, 1994, pp.16.

2 Sambe B, « L'islamisation de l'Afrique par le « Jihad » : un mythe de l'historien arabe ? » (<http://bakarysambe.unblog.fr/2009/10/19/lislamisation-de-lafrique-par-le-jihad-un-mythe-de-lhistoriographie-arabe-par-bakary-sambe/>).

constitué par les empires sahéliens établis entre le fleuve Sénégal et le lac Tchad : empires du Ghana (VIIIème-XIIIème siècles), du Mali (XIIIème-XVIème siècles), du Songhai (mi-XIVème-XVIIème siècles).<sup>3</sup>

Les souverains africains, intéressés par les armes, les chevaux et les objets manufacturés venus du nord, vont se convertir à la religion des riches marchands qui acheminent ces produits.<sup>4</sup>

L'islamisation opérée par le « jihad » des Almoravides ne fut qu'une manière pour légitimer, religieusement, des relations commerciales déjà bien structurées.

Ces échanges commerciaux, dont les voies ont changé sensiblement au cours des époques, se déroulaient autour du bassin du fleuve Sénégal, limite historique des caravanes venant du nord et jonction entre les deux régions<sup>5</sup>. Selon al-Yacoubi, auteur du IXème siècle, on y parvenait « à travers solitudes et déserts d'environ cinquante jours de marche ».<sup>6</sup>

C'était un commerce très important pour son époque: du sud venaient les esclaves, l'or, les épices, les plumes d'oiseaux, les tissus, les drogues, les céréales. Du nord, européens compris, venaient le sel, les chevaux, les dattes, les bijoux, le cuivre, la gomme « arabe », les tissus de « luxe », le sucre, des livres et des idées<sup>7</sup> !

L'arrivée des puissances coloniales déstructura le commerce africain et notamment transsaharien, en l'adaptant aux exigences des économies occidentales. Le commerce transsaharien en sortit très affaibli à la fin du XIXème siècle. Certains commerçants autochtones ont cependant réussi à développer des circuits parallèles en marge de l'économie dominante, parvenant à se maintenir dans les activités commerciales<sup>8</sup>. Ainsi, malgré les conditions peu favorables, les échanges entre le Maroc et le Sénégal se poursuivent, profitant à partir du XIXème siècle du nouvel élan donné par le pèlerinage à Fès, ville sainte et carrefour commercial réputé pour le sel, le sucre et les esclaves<sup>9</sup>. A cette époque les deux principaux axes caravaniers traversaient la Mauritanie en reliant Essaouira, l'un depuis St-Louis (en passant par Rosso, Atar, Idjil et Tindouf), l'autre depuis Nioro (en joignant Atar, Chinguetti, Ouadane et Tindouf)<sup>10</sup>.

A la fin du XIXème siècle un autre coup est donné au commerce caravanier par l'insécurité des

---

3 Bennafla K, "Mise en place et dépassement des frontières entre Maghreb et Afrique noire: approche géo-historique" dans *Cultures Sud*, n°169, avril-juin 2008.

4 Triaud J.L, « La relation historique maghrebo-africaine: une dimension islamique » dans *Cultures Sud*, n°169, avril-juin 2008.

5 Konate D, "Les relations économiques entre Fès et l'Afrique", dans "Fès et l'Afrique. relations économiques, culturelles et spirituelles", série Colloques et Séminaires, publication de l'Institut d'Etudes Africaines de Rabat, 1993, pp.45.

6 Cité dans Ennaji M, "Soldats, Domestiques et Concubines. L'esclavage au Maroc au XIXème siècle", op.cit. pp.17.

7 Ibid.

8 Pian A, "Les sénégalais en transit au Maroc. La formation d'un espace-temps de l'entre-deux aux marges de l'Europe", Thèse doctorale en Sciences Sociales, Université Paris 7 – Diderot, 2007, pp.64.

9 Marfaing L, "Commerçantes et commerçants sénégalais à Casablanca: du pèlerinage au business" Critique Économique, 2005, n°16.

10 Marfaing L, "Relations et échanges des commerçants sénégalais vers la Mauritanie et le Maroc au XXème siècle", dans, "Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine", op.cit. p. 253.

routes consécutive à la résistance des maures à la présence occidentale. Pour prévenir la concurrence commerciale anglaise et espagnole et contrôler les échanges religieux (favorables à la propagation d'idées nationalistes), l'administration française décide de bloquer les axes caravaniers reliant le sud Marocain à la Mauritanie, imposant des escortes aux pèlerins/commerçants jusqu'à Essaouira<sup>11</sup>.

La fin du commerce caravanier coïncide aussi avec l'ouverture, en 1920, d'une voie maritime reliant Dakar à Casablanca. Grâce au développement des infrastructures maritimes du gouvernement Lyautey, l'attraction marchande de Casablanca ne tardera pas à concurrencer celle de Fès, qui restera lieu de pèlerinage, bénéficiant des commerces y afférant<sup>12</sup>.

### – *L'islamisation*

Jusqu'au XII<sup>ème</sup> siècle l'Islam se propage en Afrique de l'Ouest par les commerçants et « missionnaires »<sup>13</sup> en suivant les routes caravanières, dans des territoires déjà considérés comme *dar al islam*<sup>14</sup>. Le commerce transsaharien se servait de l'arabe et de son alphabet pour les échanges entre commerçants africains et arabes, notamment autour du fleuve Sénégal, région peuplée de Peuls, qui seront les premiers adeptes de l'Islam en Afrique subsaharienne. Pendant tout le Moyen Age, l'Islam fut une religion de distinction sociale, du commerce et de lettrés.<sup>15</sup>

Paradoxalement, lors des premières attaques au nom de l'Islam des armées marocaines au sud du Sahara, les empires noirs pratiquaient déjà cette religion. Ils étaient organisés en Etats théocratiques dont les chefs politiques avaient le titre d'Almamy (al-imam)<sup>16</sup>. Selon l'historien Djibril Tamsir Niane, cette époque de grands empires « voit le Soudan évoluer pour son propre compte et prendre chez l'étranger ce qui s'adapte le mieux à son milieu et à sa mentalité »<sup>17</sup>.

Une deuxième phase de l'islamisation du Sénégal commence donc au XI<sup>ème</sup> siècle avec la prédication armée des Almoravides. Il s'agit au début d'un mouvement religieux berbère musulman du Sahara, qui nomadisait entre l'actuel Sénégal et le sud de l'actuel Maroc, dont le berceau était l'Adrar de la Mauritanie. Ce mouvement donna naissance à une dynastie qui régna sur le Sahara, une partie du Maghreb et une partie de l'Espagne du XI<sup>ème</sup> au XII<sup>ème</sup> siècle, assurant l'hégémonie de la religion musulmane, même s'il s'agit encore ici d'une diffusion réduite, réservée aux chefs et aux lettrés, qui créeront ensuite les premières écoles religieuses,

---

11 Ibid.

12 Pian A, "Les sénégalais en transit au Maroc. La formation d'un espace-temps de l'entre-deux aux marges de l'Europe", op.cit, pp.65.

13 Ould Cheikh A. W, "Espace confrérique, espace étatique: le mouridisme, le confrérisme et la frontière mauritano-sénégalaise", in "Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine", op.cit. pp. 195.

14 Littéralement « maison de l'Islam », terme utilisé en référence aux terres déjà dominées par la religion musulmane.

15 Triaud J.L, « La relation historique maghrebo-africaines: une dimension islamique »,op.cit.

16 Sambe B, « L'Islamisation de l'Afrique par le « Jihad » : un mythe de l'historien arabe ? »,op.cit..

17 Tamsir Niane D, « Le Soudan occidental au temps des grand empires XI-XVI<sup>ème</sup> siècle », Présence Africaine, 1975.

appelées *daaras*.

L'expansion et l'enracinement populaire de l'Islam au Sénégal commence dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, favorisée par la colonisation qui fragilise les systèmes monarchiques en place et conduit la population à se tourner vers les marabouts<sup>18</sup>, cherchant leur protection. Les marabouts ont donc joué un rôle capital dans la propagation de l'Islam au Sénégal. Ils sont à l'origine des confréries, organisations de musulmans partageant une même façon de pratiquer l'Islam.

– *Les confréries soufies et la Tijaniyya*

Les confréries soufies sont des organisations musulmanes initiatiques centrées sur l'intériorisation et l'amour de Dieu, la contemplation, la recherche de la sagesse. Entrées au Sénégal par le biais du commerce et des voyageurs, ces confréries ont joué un rôle déterminant dans l'islamisation du pays, grâce à leurs caractère généralement pacifique et à leur capacité de s'adapter aux modes de fonctionnement propre aux sociétés africaines.

Les deux confréries qui entrèrent le plus tôt au Sénégal par les routes du commerce furent la Qadirriyya et la Tijaniyya. Le système d'allégeances et solidarités intracommunautaires qu'elles introduisirent conduit ensuite à la naissance d'autres confréries locales et endogènes, comme la Mouridiyya et la confrérie des laayènes. Finalement, furent la Mouridiyya et la Tijaniyya à s'imposer, cette dernière constituant un lien fort et constant avec le Maghreb.

La Tijaniyya prend le nom de son fondateur, Cheikh Ahmed Ibn Muktar Ibn Salim al-Tijani, né en 1737 à Ain Madi, en Algérie. Après une étude approfondie des savoirs islamiques, Cheikh Tijani abouti au soufisme en passant par plusieurs *tariqa* (voies), avant d'être invité par le prophète Mohammed, dans une vision, à en fonder une basée sur le retour aux fondements mystiques et sur l'observance stricte des cinq piliers de l'Islam. La confrérie étant une des dernières voies soufi à faire son apparition, ses adeptes la considèrent comme l'aboutissement des toutes les voies antérieures, récapitulation des messages divins précédents. Elle chercha de se démarquer des autres confréries en créant un modèle unique basé sur ce qu'on pourrait appeler la *puissance de la récupération*, c'est à dire des formes de « surenchères », des promesses de salut accordées aux disciples<sup>19</sup>. Il ne s'agit pas ici d'un retour à l'ascétisme retiré de la tradition mystique soufi, mais d'une pratique qui fait partie prégnante du quotidien et qui accueille favorablement la modernité et ses implications.

La confrérie s'implanta au Sénégal dans le cadre des relations entre le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest, mais la rencontre entre la Tijaniyya et l'Afrique noire eut lieu à la Mecque en 1827, lors

---

18 Saints locaux et guides religieux

19 El Adnani J, "Réflexions sur la naissance de la Tijaniyya. Emprunts et surenchères", in "La Tijaniyya. Une confrérie musulmane à la conquête de l'Afrique", ed. Karthala, 2000, pp.28.

du pèlerinage d'un jeune marabout du Fouta Toro, El Hadj Omar Tall. Après son initiation à la *tariqa* avec un des grands *muqaddam*<sup>20</sup> de la confrérie, Cheikh Muhammad al-Ghali, il fut désigné par ce dernier comme *Calife*<sup>21</sup> de la Tijanyyia en Afrique Occidentale<sup>22</sup>.

Son époque vit la pénétration coloniale de la France dans l'Afrique de l'Ouest, qui marqua son action et son oeuvre. Après huit ans à la cour de Sokoto (régime islamique dans le nord du Nigeria actuel), il se fit chef de *jihad* (guerre sainte) et promoteur d'un mouvement armé aux confins entre la Guinée, le Sénégal et le Mali actuels.<sup>23</sup>

Une grande partie de sa vie fut consacrée à la diffusion de la Tijaniyya, grâce aussi à l'œuvre écrite abondante qu'il laissa et en particulier au livre appelé *Rimah* (le livre des lances), qui devint l'ouvrage de référence des tijani ouest-africains<sup>24</sup>. Il chercha de s'opposer à la déségrégation du système sociopolitique causé par la colonisation en adoptant la Tijaniyya comme modèle social et religieux alternatif. L'identité collective du groupe persécuté devait se confondre avec la religion musulmane. C'est cet axe de résistance qui explique sans doute l'expansion de la confrérie au Sénégal. Les successeurs, tels Malick Sy et Abdoulaye Niasse, contribueront à un ultérieur enracinement et diffusion de la confrérie dans le pays, ainsi que leurs successeurs, qui caractérisent les différentes branches de la Tijaniya existants aujourd'hui. Malgré les différences au niveau de pratiques, toutes les *zawiyas* tidjanes du Sénégal ont en commun la recherche d'une affiliation spirituelle avec le Maroc. En témoigne cette phrase entendue d'un jeune adepte de la confrérie: « J'ai un président en tant que citoyen et un roi en tant que croyant » (en référence à Mohammed VI, « Commandeur des Croyants »). Fès est un lieu mythique, où tous les tidjani rêvent de prier au moins une fois dans leur vie.<sup>25</sup>

## Liens historiques: le *Bilad el- Soudan* au Maghrib

### – *Esclavage*

Le commerce des esclaves entre le Maghreb et le « Pays des Noirs », est attesté par les écrits des commerçants et voyageurs arabes durant tout le Moyen Age.

La première traite négrière dont on a connaissance a été inauguré par le traité du *Bakht*, en 652, entre les nubien<sup>26</sup> et les *jihadistes* suite aux attaques répétées de ces derniers. Ce traité de paix

20 Savant de la religion musulmane, au même temps étudiant et enseignant.

21 Littéralement « successeur », sous entendu du Prophète.

22 Piga A, “Les voies du soufisme au sud du Sahara”, ed. Kartala, 2006, pg.237.

23 Triaud J.L, “La Tijaniyya, une confrérie musulmane pas comme les autres?” in “La Tijaniyya. Une confrérie musulmane à la conquête de l'Afrique”, op.cit.pp.11.

24 Ibid.

25 Demba Fall P, “Les Sénégalais au Maroc: histoire et anthropologie d'un espace migratoire” dans “Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine”, éditions Karthala et ZMO, 2004, pp.278-279.

26 Population de la Nubie, aujourd'hui une région du nord du Soudan et de l'extrémité sud de l'Égypte, longeant le Nil.

imposait aux nubiens la livraison annuelle et forcée de 360 esclaves.<sup>27</sup>

Selon al-Idrissi, voyageur et géographe marocain, les esclaves capturés par leurs concitoyens étaient vendus aux marchands marocains en lot. Dès le IX<sup>ème</sup> siècle, de nombreux témoins étaient frappés par le nombre des Noirs présents en Afrique du Nord.<sup>28</sup>

Au cours du XV<sup>ème</sup> siècle, pour développer les plantations de canne à sucre dans le sud, le Maroc importa du Soudan de nombreux esclaves noirs. Des commerçants arabo-berbères assuraient ce commerce à partir des métropoles commerciales du sud où un certain nombre entre eux s'était installé<sup>29</sup>. A cette époque, toute une bourgeoisie citadine avait recours aux esclaves noirs des deux sexes pour son service. Chez les grandes familles des anciennes villes de Fès, Salé, Safi ou Marrakech, la possession d'un grand nombre d'esclaves, hommes et femmes, ces dernières « employées » comme domestiques, nourrices ou concubines<sup>30</sup>, était un signe de richesse. Cette organisation du foyer était calquée sur celui de la « *dar el makhzen* », la maison du roi, dans laquelle l'entourage servile pouvait avoir aussi des fonctions administratives et politiques et ne se séparait jamais de la famille royale, où il était déshonorant de vendre ses esclaves. Grâce aux liens étroits noués avec leurs maîtres et à l'intégration dans la famille, l'appartenance au statut servile n'était pas incompatible avec l'acquisition d'un rang de prestige ou de richesses. La polygamie et le concubinage étant répandus dans ces couches sociales, les pratiques de métissage y étaient assez fréquentes et admises. Selon les historiens, nombre de *chorfa*<sup>31</sup>, noms donnés aux descendants du prophète, à la peau noire seraient les héritiers de ces métissages<sup>32</sup>.

Dans les foyers plus modestes par contre, on achetait au maximum une esclave au moment du mariage, offerte à l'épouse, pour l'assister dans les tâches domestiques. L'esclave noire, en vogue, rehaussait le statut du ménage. Dans ces familles, souvent plus proches de la pauvreté que de l'aisance, l'esclave devenait un factotum, accomplissant les tâches du ménage pendant la journée, répondant aux sollicitations du mari pendant la nuit.<sup>33</sup>

La domesticité noire n'était pas une exclusivité des villes, même si cette idée est assez répandue. Dans le Maroc pré-saharien les esclaves étaient si nombreux que les travaux manuels leur revenaient exclusivement. Dans le Souss, principal lieu d'ancrage des caravanes en provenance d'Afrique de l'Ouest, on trouvait des esclaves en grand nombre dans les maisons des *chérifs*, des

---

27 N'Diaye T, "La traite négrière arabo-musulmane", dans *Cultures Sud*, n°169 avril-juin 2008.

28 Ennaji M, "Soldats, Domestiques et Concubines. L'esclavage au Maroc au XIX<sup>ème</sup> siècle", op.cit, pp.17.

29 Konate D, "Les relations économiques entre Fès et l'Afrique", dans "Fès et l'Afrique. relations économiques, culturelles et spirituelles", série Colloques et Séminaires, publication de l'Institut d'Etudes Africaines de Rabat, 1993, pg.48.

30 Aouad R, "Esclavage et situation des noirs au Maroc dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle", in "Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine", op.cit.

31 Pluriel de chérif en arabe.

32 Aouad R, ibid.

33 Ennaji M, op.cit, pp.17.

*caïds*<sup>34</sup> et dans les *zaouias* religieuses.<sup>35</sup>

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, le commerce et la traite transsaharienne s'achèvent sous pression du protectorat qui reconfigure les voies de commerce et interdit les marchés aux esclaves sans pour autant abolir réellement l'esclavage. Il s'ensuit une vague de rapt de femmes et d'enfants de peau noire, descendants d'esclaves ou *haratins*<sup>36</sup>, pour continuer à satisfaire la demande des grandes familles. Il faudra attendre 1922 et une circulaire administrative confirmant la prohibition du commerce des esclaves et garantissant leur affranchissement s'ils sollicitaient la liberté<sup>37</sup>.

Il est important de souligner que l'institution de l'esclavage au Maroc n'a jamais été officiellement abolie. Elle a disparue lentement au cours de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle sous la pression du protectorat, sans vague massive d'affranchissement ou de départ. Dans une dépendance extrême aux familles, les femmes qui avaient été esclaves se fondaient dans la domesticité servile, en continuant à être appelées « *khdem* » (esclave) et transmises d'une génération à l'autre<sup>38</sup>.

#### – *la Garde Noire*

En 1088 le sultan almoravide Youssef Ibn Tachfin, pour assurer sa protection, créa la Garde Noire, qui prend le nom de troupes recrutées aux confins sud des territoires du sultan, dans la région du fleuve Sénégal. Cette tradition de recrutement forcé devait être perpétuée par les Almohades, puis au XV<sup>ème</sup> siècle par leurs successeurs, les Saadiens. Au XVII<sup>e</sup> siècle le sultan Moulay Ismail, important souverain de la dynastie Alaouite, amena à Meknès 10,000 Bambaras<sup>39</sup> qui venaient d'embrasser l'Islam et les organisa en corps d'infanterie et de chevalerie. Pour s'assurer la confiance des nouvelles recrues, le sultan leur fit prêter serment sur le livre des traditions du Prophète. A la fin de son règne, on comptait entre trente et cinquante mille combattant noirs à son service.<sup>40</sup> Durant le XIX<sup>ème</sup> siècle, malgré l'affaiblissement du corps des miliciens noirs, le recrutement persistait mais à une échelle mineure. Sous Hassan I, malgré la modernisation de l'armée, la Garde Noire restait une composante importante de la défense du sultan. L'importance accordée à ce corps résidait dans le fait qu'il n'avait pas uniquement des fonctions militaires, mais aussi et surtout d'espionnage capillaire et fidèle sur

---

34 Notables généralement issus de familles riches qui cumulaient des fonctions administratives, judiciaires, financières et parfois de chef de tribu.

35 Ennaji M, *ibid*.

36 "Noir cultivateur" des oasis présahariennes.

37 Aouad R, *op.cit*.

38 *Ibid*.

39 Principale ethnie du Mali.

40 Ennaji M, "Soldats, *op.cit*, pp.23.



les proches du sultan.<sup>41</sup>

Pendant la période coloniale le général du protectorat, Faidherbe, impressionné par l'entourage protecteur du sultan, décida de s'offrir lui aussi une garde noire, ce furent les tirailleurs sénégalais.

#### – *Les tirailleurs sénégalais*

Les tirailleurs sénégalais étaient un corps de militaires appartenant à l'Armée Coloniale, créée au sein de l'Empire Colonial Français en 1857 et constituant le principal élément de la « Force Noire ». Beaucoup d'historiens se sont penchés sur l'histoire de ce corps, mais seulement en relations à leurs actions en Europe dans les guerres mondiales. Peu d'études en revanche porte sur l'histoire des tirailleurs au Maroc. Leur venue au Maroc constitue avant tout une importante rupture dans les relations traditionnelles que les marocains avaient instauré avec les populations de l'Afrique subsaharienne. Appelés « *Saligan* », ils furent envoyés au Maroc en 1907 lors des premières campagnes d'occupation de la Chaouia. Pendant la période du protectorat ils transitèrent par des camps, appelés « villages nègres », où ils vivaient avec femmes et enfants, éparpillés sur le territoire marocain. La coexistence entre les deux populations dans les villes ne devait pas être facile, comme en témoignent des nombreux incidents signalés à l'époque. Ces incidents étaient interprétés par les autorités françaises toujours en termes « raciaux », jamais eu égard au fait que ce corps constituait une force d'occupation<sup>42</sup>.

Un des souvenirs des plus dramatiques dans l'histoire marocaine est dit de l'*am saligan*, lorsque des sénégalais, en 1947, furent les protagonistes du massacre de Casablanca. Dans cet épisode la population marocaine de la ville fut prise sous le feu des tirailleurs sénégalais, qui firent quarante-quatre victimes<sup>43</sup>. Dans l'historiographie officielle, cette date correspond au début de la « révolution du roi et du peuple » contre l'occupation française.

#### – *Le pèlerinage à Fès*

La ville de Fès, qui accueillit Cheikh Ahmed Tijani dans ses dernières années de vie et qui abrite son mausolée, a été pour cette raison une destination de pèlerinage des adeptes de la confrérie de la Tijaniyya. Au début il s'agissait surtout des chefs et des *muqaddams* notables de la confrérie, accompagnés d'une suite plus au moins nombreuse.

Pendant toute la période du protectorat, le pèlerinage des oulémas et des *muqaddams* au Maghreb était tenu en suspicion et strictement contrôlé. L'autorité coloniale craignait que ces

---

41 Ibid.

42 Aouad R, « Les incidences de la colonisation française sur les relations entre le Maroc et l'Afrique Noire », thèse de doctorat nouveau régime d'histoire, Université de Provence, tome 1 pp. 382-384.

43 Ibid.

pèlerinages puissent amener des sénégalais à un contact avec le nouveau mouvement d'intellectuels nationalistes marocains<sup>44</sup>.

Malgré ces obstacles, les relations entre Fès et la communauté des Tijanes au Sénégal se sont poursuivies au cours du temps, se renforçant grâce aux voyages d'affaires et aux pèlerinages autorisés. Le pèlerinage prendra plus d'ampleur à partir des indépendances.

### **Les échanges contemporains**

A partir de 1860 des commerçants marocains commencèrent à s'installer dans la ville de Saint Louis du Sénégal qui était alors la capitale de l'AOF (Afrique Occidentale Française). Cette émigration précoce des marocains au Sénégal est bien sûr le fruit de siècles d'échanges de marchandises, d'hommes et d'argent par le commerce caravanier.

Même peu nombreuse, cette migration a eu un rôle important dans l'affirmation et la consolidation des relations entre les deux pays.<sup>45</sup>

Les premiers marocains à tenter l'aventure appartenaient à des grandes familles commerçantes de Fès qui portaient avec l'idée de conquérir l'espace économique africain. Cette première communauté était tenue en grande considération par la société d'accueil. Leurs origines marocaines et fassies étaient vues comme « saintes » par les musulmans. Pour cette raison les familles nobles sénégalaises mariaient avec plaisir leurs filles avec des marocains, considérant ces unions comme source de *baraka* (bénédiction divine). Ces unions ont donné naissance à une génération de sénégalais d'origine marocaine tels que les Lahlo, Ben Jelloun, Diouri, Hammoudi, dont certains ont occupé et occupent encore de hautes fonctions dans l'administration nationale sénégalaise<sup>46</sup>.

A partir de 1912 et le transfert de la capitale marocaine de Fès à Rabat, amorçant une stagnation économique de l'ancienne capitale, la migration prit plus d'ampleur, grâce aussi à la réussite commerciale des premiers pionniers qui encourageaient d'autres marocains à chercher au Sénégal une voie de promotion sociale<sup>47</sup>. À côté des fassis, commencèrent d'autres migrations venant du sud du Maroc, Marrakech, Goulmim et Tafilalet.

Si la première génération de commerçants marocains arrivés au Sénégal s'était intégrée et mélangée avec l'élite de la communauté d'accueil, qui son tour avait manifesté un grand intérêt pour les manières et les coutumes des nouveaux venus, on ne peut pas dire la même chose de ceux qui sont

---

44 Kane O, "La communauté Tijane du Sénégal et la Zaouia du Chikh Ahmed Tijani de Fès", in "Fès et l'Afrique. relations économiques, culturelles et spirituelles", série Colloques et Séminaires, publication de l'Institut d'Études Africaines de Rabat, 1993.

45 Abu El Farah Y., "La présence marocaine en Afrique de l'Ouest: cas du Sénégal, du Mali et de la Côte d'Ivoire", publication de l'Institut des Études Africaines, Rabat, 1997.

46 Demba Fall P, "Les Sénégalais au Maroc: histoire et anthropologie d'un espace migratoire", in "Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine", op.cit. pp. 280.

47 Abou El Farah, « Les marocains d'Afrique subsaharienne » en "Marocains à l'étranger 2007", rapport de la fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger, pp.377.

arrivés après. Généralement, les marocains de la nouvelle génération qui se sont installés au Sénégal restent très attachés au Maroc et à leur communauté. Beaucoup d'entre eux préfèrent rentrer au Pays pour chercher une épouse, pour renforcer les liens avec la région d'origine et la famille.

Dans les rapports de coopération qu'il y a aujourd'hui entre Maroc et Sénégal, une place importante est occupée par l'échange d'étudiants, commencé au début des années 60 et qui depuis ailleurs n'a pas cessé d'augmenter d'ampleur. Malgré que la plus parte d'entre eux déclare avoir été favorablement frappé par Dakar et les sénégalais, la tendance est celle de s'enfermer dans des communautés de compatriotes et de reproduire les mêmes dynamiques sociales présentes au Maroc<sup>48</sup>.

Dans le sens inverse, ces liens contemporains s'expriment avec le flux d'étudiants subsahariens qui fréquentent les universités marocaines, des pèlerins tijanes, des commerçantes, des professionnels installés au Maroc depuis longtemps et des migrants de passage ou en voie d'installation. Comme on le verra dans les autres contributions, ils occupent une place de plus en plus importante dans la reconfiguration du panorama social marocain, en lui donnant des impulsions inédites au changement.

## **Bibliographie**

Abu El Farah Yahia, 1997, *La présence marocaine en Afrique de l'Ouest : cas du Sénégal, du Mali et de la Côte d'Ivoire*, Rabat, Institut des études africaines, Rabat.

Abou El Farah Yahia, 2007, « Les Marocains d'Afrique subsaharienne », in *Marocains à l'étranger 2007*, rapport de la fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, Centre d'études et de recherches démographiques (Cered).

Aouad-Badoual Rita, 1975, *Les incidences de la colonisation française sur les relations entre le Maroc et l'Afrique Noire*. Thèse de doctorat nouveau régime d'histoire, Université de Provence.

Aouad-Badoual Rita, 2004, « Esclavage et situation des noirs au Maroc dans la première moitié du XXe siècle », in Laurence Marfaing, Steffen Wippel (éd.), *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine*, Paris, Karthala/ZMO, p. 337-359.

Bennafla Karine, 2008, « Mise en place et dépassement des frontières entre Maghreb et Afrique Noire : approche géo-historique », *Cultures Sud*, 169, avril-juin, p. 15-21.

Demba Fall Papa, 2004, « Les Sénégalais au Maroc : histoire et anthropologie d'un espace migratoire », in Laurence Marfaing, Steffen Wippel (éd.), *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine*, Paris, Karthala/ZMO, p. 277-291.

---

<sup>48</sup> Ces observations sont le fruit d'un terrain sur la communauté des marocains de Dakar entre novembre et décembre 2009.

- El Adnani Jillali, 2000, « Réflexions sur la naissance de la Tijâniyya. Emprunts et surenchères », in Jean-Louis Triaud, David Robinson (éd.), *La Tijâniyya. Une confrérie musulmane à la conquête de l'Afrique*, Paris, Karthala, p. 19-33.
- Ennaji Mohammed, 1994, *Soldats, domestiques et concubines. L'esclavage au Maroc au XIXe siècle*, Casablanca, Éditions Eddif.
- Kane Ousmane, 1993, « La communauté tijane du Sénégal et la Zaouia du Cheikh Ahmed Tijani de Fès », in Doulaye Konate (dir.), *Fès et l'Afrique. Relations économiques, culturelles et spirituelles*, série Colloques et séminaires, Rabat, Institut d'études africaines, p. 13-28.
- Konate Doulaye, 1993, « Les relations économiques entre Fès et l'Afrique », in Doulaye Konate (dir.), *Fès et l'Afrique. Relations économiques, culturelles et spirituelles*, série Colloques et séminaires, Rabat, Institut d'études africaines, p. 45-55.
- Marfaing Laurence, 2004, « Relations et échanges des commerçants sénégalais vers la Mauritanie et le Maroc au XXe siècle », in Laurence Marfaing, Steffen Wippel (éd.), *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine*, Paris, Karthala/ZMO, p. 251-276.
- Marfaing Laurence, Wippel Steffen (éd.), 2004, *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine*, Paris, Karthala/ZMO.
- Marfaing Laurence, 2005, « Commerçantes et commerçants sénégalais à Casablanca : du pèlerinage au business », *Critique économique*, 16.
- N'Diaye Tidiane, 2008, « La traite négrière arabo-musulmane », *Cultures Sud*, 169, avril-juin, p. 12-50.
- Ould Cheikh Abdel Wedoud, 2004, « Espace confrérique, espace étatique : le mouridisme, le confrérisme et la frontière mauritanosénégalaise », in Laurence Marfaing, Steffen Wippel (éd.), *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine*, Paris, Karthala/ZMO, p. 195-230.
- Pian Anaïk, 2007, *Les Sénégalais en transit au Maroc. La formation d'un espace-temps de l'entre-deux aux marges de l'Europe*. Thèse de doctorat en sciences sociales, Université Paris 7-Diderot.
- Piga Adriana, 2006, *Les voies du soufisme au sud du Sahara*, Paris, Kartala.
- Sambe Bakary, 2010, *Islam et diplomatie: la politique africaine du Maroc*, Editions Marsam, Rabat.
- Tamsir Niane Djibril, 1975, *Le Soudan occidental au temps des grands empires XI-XVIIe siècles*, Paris, Présence Africaine.
- Triaud Jean-Louis, 2000, « La Tijâniyya, une confrérie musulmane pas comme les autres ? », in Jean-Louis Triaud, David Robinson (dir.), *La Tijâniyya. Une confrérie musulmane à la conquête de l'Afrique*, Paris, Karthala, p. 7-18.
- Triaud Jean-Louis, 2008, « La relation historique maghrébo-africaine : une dimension islamique », *Cultures Sud*, 169, avril-juin, p. 47-53